

# Pass métiers

dans l'industrie, les services  
& le commerce



**UN STAGE** POUR  
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



Fonds social européen (FSE).



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**





Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

**Nous avons une méga proposition à te faire :**  
une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ  
POUR TOI INCROYABLE...



- **D'approcher le monde du travail** de très près.
- **De faire le tri** des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour **signer un contrat d'apprentissage** quand le moment sera venu.
- **De commencer à travailler** ton projet professionnel.

IL TE FAUT PASSER  
PAR PLUSIEURS ÉTAPES  
INDISPENSABLES



- **Dès que tu as trouvé ton entreprise**, la Chambre de Commerce et d'Industrie valide la mise en oeuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- **Tu remplis la convention avec l'entreprise** et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- **Tu définiras avec l'employeur** le déroulé, et l'organisation de ton stage.

CÔTÉ PRATIQUE : TOUT  
EST OPEN OU PRESQUE !



- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) **de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !**
- **Découvre 2 métiers** dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil **si elle peut te proposer un contrat par alternance.**
- A ta demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage.**

IL TE FAUT TROUVER  
UNE ENTREPRISE !



- **Fais jouer ton réseau:** regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des "bonnes adresses".
- **Clique** sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie locale et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre de Commerce et d'Industrie, nos conseillers répondront à tes questions.



...UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

**Pass'**  
métiers

**UN STAGE** POUR  
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

+ d'infos sur : [www.landes.cci.fr/passmetier](http://www.landes.cci.fr/passmetier)

**Votre correspondant PASS'métiers**

**Anne JUZAN**

Conseillère Apprentissage et Orientation

[anne.juzan@landes.cci.fr](mailto:anne.juzan@landes.cci.fr)

05 58 05 44 53 / 07 87 20 20 11

